

## REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

### « *Expert analyste en relations internationales, intelligence stratégique et diplomatique* »

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#) :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

#### **Articulation en blocs de compétences :**

Bloc 1 : Concevoir et piloter un dispositif de veille stratégique continue en intelligence économique, politique et diplomatique dans un contexte international

Bloc 2 : Analyser les relations et les opportunités stratégiques internationales

Bloc 3 : Anticiper les situations de crises et de tensions diplomatiques à l'échelle nationale et internationale

Bloc 4 : Conduire des projets internationaux de développement

Bloc 5 (optionnel) : Détecter et gérer les risques liés à la sécurité et à la défense dans un contexte international

Bloc 6 (optionnel) : Piloter les stratégies politiques et diplomatiques au service du développement international

Bloc 7 (optionnel) : Elaborer une stratégie de cybersécurité

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>A1 - Elaboration d'un système de veille stratégique internationale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des besoins et des objectifs stratégiques ;</li> <li>- Définition des priorités en matière d'intelligence économique et stratégique ;</li> <li>- Identification des tendances politiques, économiques, sociétales, environnementales, technologiques et légales susceptibles d'impacter l'organisation ;</li> <li>- Elaboration d'un système de collecte et le traitement des informations internationales ;</li> <li>- Sélection des sources d'information les plus pertinentes ;</li> <li>- Choix des outils adaptés à l'automatisation de la veille ;</li> <li>- Collecte des données nécessaires à la prise de décision.</li> </ul>	<b>C1.1</b> - Déterminer les objectifs prioritaires de la veille stratégique internationale en analysant les besoins et en prenant en compte la politique générale de l'organisation et les évolutions politiques, économiques, sociétales, environnementales, technologiques et légales afin de prioriser les actions et d'optimiser l'utilisation des ressources.	<b>Modalité d'évaluation 1</b>  <u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> <i>Production individuelle d'un dossier évalué à l'écrit</i>  Sur la base d'une situation réelle ou reconstituée d'un système de veille stratégique international, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermine les objectifs prioritaires de la veille ;</li> <li>- Elabore un processus de collecte et de traitement des informations intégrant des technologies éprouvées et/ou émergentes en information, traitement intelligent des données et Intelligence Artificielle (IA) ;</li> <li>- Rédige une note de synthèse en français ou dans la langue étrangère de référence sur la base d'informations collectées incluant des recommandations stratégiques ;</li> <li>- Décrit les mesures de protection envisagées pour garantir les respects de la vie privée, de la propriété intellectuelle et la sécurité des données ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs prioritaires de la veille répondent spécifiquement aux besoins identifiés de l'organisation ;</li> <li>- Les objectifs prioritaires de la veille stratégique sont alignés avec la politique générale de l'organisation et les tendances politiques, économiques, sociétales, environnementales, technologiques et légales ;</li> <li>- Les évolutions technologiques et réglementaires sont prises en compte dans l'identification des objectifs.</li> </ul>
	<b>C1.2</b> - Concevoir un système de collecte d'informations internationales adapté aux objectifs prioritaires de la veille stratégique internationale en choisissant les outils et en identifiant des sources d'information fiables afin d'assurer la pertinence des processus de décision à court et moyen terme.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les processus et les outils de veille sont flexibles et évolutifs et permettent une adaptation rapide aux changements de l'environnement ;</li> <li>- Les outils de veille choisis sont complémentaires et argumentés au regard des objectifs prioritaires de la veille : agrégateur de flux RSS, système d'alerte, commandes de recherche avancée, souscription à des titres de presse, newsletters, réseaux sociaux, curation, etc. ;</li> <li>- La fiabilité des sources d'information internationales intégrées dans le système de collecte est justifiée au regard de critères objectifs.</li> </ul>
<b>A2 – Exploitation, gestion et amélioration d'un dispositif de veille stratégique internationale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des informations collectées ;</li> </ul>	<b>C1.3</b> - Optimiser la puissance du système technologique de collecte et d'analyse des informations en mobilisant des outils émergents d'automatisation, de traitement intelligent des données et d'Intelligence Artificielle (IA) en collaboration avec la Direction des Systèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des technologies éprouvées et/ou émergentes sont intégrées dans le dispositif de veille et permettent des améliorations quantitatives et qualitatives du système de collecte et de traitement des informations ;</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des tendances émergentes ;</li> <li>- Interprétation des données pour évaluer les implications stratégiques ;</li> <li>- Structuration de l'information et recommandations basées sur les résultats de la veille ;</li> <li>- Adaptation du système de veille en fonction de l'évolution du paysage international ;</li> <li>- Mise en œuvre de solutions d'Intelligence Artificielle et de traitement intelligent des données ;</li> </ul>	<p>d'Information (DSI) afin de dynamiser le développement et la croissance de l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoit des modalités d'évaluation et de retours d'expériences permettant d'améliorer le dispositif de veille en continu.</li> </ul> <p><i>Evaluation des compétences C1.1 à C1.6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rôles des membres de la DSI impliqués dans l'optimisation du système sont explicités ;</li> <li>- L'amélioration de l'analyse des données permet l'accès à de nouvelles opportunités économiques et stratégiques ;</li> <li>- Les résultats de l'analyse (ROI, nouveaux clients, taux de croissance, réduction des risques économiques et/ou sécuritaire) contribuent directement au développement et à la croissance de l'organisation ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des cadres réglementaires en vigueur et des évolutions législatives au niveau européen et international concernant la protection des données, la vie privée et la propriété intellectuelle ;</li> <li>- Identification et évaluation des risques juridiques et informatiques associés aux activités de veille ;</li> <li>- Définition de politiques de veille conformes en collaboration avec la Direction juridique.</li> </ul>	<p><b>C1.4</b> - Réaliser des notes de synthèse et de visualisations des données, en français ou dans la langue étrangère de référence, en analysant, interprétant et structurant les informations collectées pour identifier les tendances émergentes dans le paysage international et accroître la compétitivité de l'organisation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les visuels inclus dans la note de synthèse permettent de mettre en valeur les informations clés ;</li> <li>- La note de synthèse est basée sur une analyse approfondie des informations collectées ;</li> <li>- La note inclut des recommandations claires et réalisables, basées sur l'analyse des tendances émergentes ;</li> <li>- Les recommandations sont à même de guider l'organisation dans ses décisions stratégiques ;</li> <li>- Les informations et les tendances identifiées sont directement liées à l'accroissement de la compétitivité de l'organisation ;</li> <li>- La note est structurée et facilite la compréhension des informations pour les destinataires ;</li> <li>- La langue utilisée à l'écrit permet de mobiliser un vocabulaire adapté au champ professionnel et une compréhension des éléments clefs fluide pour le lecteur.</li> </ul>
	<p><b>C1.5</b> - Gérer les risques liés à la veille en collaboration avec la Direction juridique, et le Délégué à la Protection des Données, en garantissant le respect de la vie privée, de la propriété intellectuelle et la sécurité des données au regard des cadres réglementaires nationaux et</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exigences légales en matière de respect de la vie privée, de la propriété intellectuelle et de la sécurité des données sont identifiées ;</li> <li>- Les risques liés à la veille sont explicités pour chaque étape du cycle de vie de la donnée (stockage, traitement, analyse, sauvegarde,</li> </ul>

	<p>internationaux afin de protéger les données et la réputation de l'organisation.</p>		<p>réutilisation, suppression) dans le respect des exigences légales et de protection de données ; - Les mesures à mettre en œuvre sont décrites et permettent de préserver les données et de gérer les risques identifiés.</p>
	<p><b>C1.6</b> - Actualiser le dispositif de veille en évaluant régulièrement ses composantes et les évolutions de l'environnement, en intégrant les retours d'expérience et les nouvelles technologies, afin d'apporter des améliorations continues au dispositif.</p>		<p>- Les modalités d'évaluation du dispositif de veille et de retour d'expérience des utilisateurs sont décrites et planifiées ; - Les retours d'expérience sont analysés et intégrés dans le dispositif de veille pour en améliorer l'efficacité ; - Des indicateurs sont formulés et permettent d'évaluer la qualité des informations collectées : fiabilité, validité, cohérence, rapidité de collecte, nombre de sources surveillées, adaptation aux besoins et aux évolutions du marché, etc.</p>
<p><b>A3 - Analyse des systèmes de relations internationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des dynamiques des relations internationales ;</li> <li>- Identification et cartographie des acteurs et de leurs écosystèmes respectifs présents dans le pays ou la zone d'intérêt (gouvernements, organisations internationales, ONG, entreprises etc.) ;</li> <li>- Identification des domaines, des groupes, ou entités qui pourraient bénéficier des projets et des initiatives de l'organisation ;</li> <li>- Analyse des dispositifs existants (accords, politiques, programmes, ...) liés</li> </ul>	<p><b>C2.1</b> - Établir un diagnostic exhaustif des dispositifs, acteurs, bénéficiaires potentiels, décideurs politiques et leurs écosystèmes respectifs, en récoltant et en recoupant les bases d'informations sur les relations européennes et internationales en lien avec les projets et les enjeux stratégiques de l'organisation, afin de mettre en lumière les domaines d'intervention potentiels.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Modalité d'évaluation 2</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> <i>Production individuelle d'un dossier évalué à l'écrit et soutenu à l'oral devant le jury d'évaluation.</i></p> <p>Le candidat produit un dossier écrit individuel d'analyse des relations et opportunités stratégiques internationales et en présente les résultats à l'oral.</p> <p><b>Mise en situation</b> Sur la base d'une situation réelle ou reconstituée et s'appuyant sur la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs, acteurs, bénéficiaires potentiels, décideurs politiques et leurs écosystèmes respectifs sont identifiés et les données les concernant sont collectées de manière exhaustive ;</li> <li>- L'intégralité des sources est identifiée ;</li> <li>- La fiabilité des sources utilisées est argumentée et permet de garantir la qualité des informations recueillies ;</li> <li>- Des techniques de cartographie sont utilisées et permettent d'identifier les acteurs et les entités qui pourraient bénéficier des projets de l'organisation ;</li> <li>- Les conclusions issues de la cartographie sont claires, concises et permettent d'aider à la décision.</li> </ul>

<p>aux relations européennes et internationales dans le champ géographique concerné ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des tendances politiques, économiques, sociétales, technologiques, environnementales et légales au niveau national, européen et international ;</li> <li>- Identification du fonctionnement, des évolutions et des réglementations internationales propres aux outils d'Intelligence Artificielle (IA).</li> </ul>	<p><b>C2.2</b> - Analyser le contexte national, européen et/ou international et ses évolutions, en collaboration avec les directions concernées de l'organisation, en examinant en profondeur les tendances, les politiques, les réglementations et les initiatives, afin de caractériser les influences externes et d'accompagner le positionnement stratégique de l'organisation.</p>	<p>présentation d'une organisation, (secteurs d'activités, statut, filiales, postes, objet principal, taille de l'organisation, moyens et ressources technologiques, ...) le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit une cartographie des acteurs, dispositifs, bénéficiaires potentiels, décideurs politiques et de leurs écosystèmes respectifs ;</li> <li>- Analyse les tendances et politiques au niveau national, européen et/ou international ;</li> <li>- Etablit un état des lieux des technologies de l'IA émergentes, de leurs modes de fonctionnement et de leurs influences sur la diffusion de l'information ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contexte et ses évolutions sont analysés en utilisant des indices matriciels (Analyse Pestel, modèle Delta, analyse SWOT par exemple) et des indicateurs macroéconomiques ;</li> <li>- L'ensemble des facteurs environnementaux sont pris en compte : politiques, économiques, sociétaux, technologiques, environnementaux et légaux ;</li> <li>- Les analyses réalisées permettent de caractériser les influences stratégiques du contexte et de ses évolutions sur l'organisation ;</li> <li>- Les ressources et compétences permettant à l'organisation de se différencier de la concurrence et de développer l'activité sont identifiées en utilisant des outils adaptés (chaîne de valeur de Porter, méthode VRIO etc.).</li> </ul>
	<p><b>C2.3</b> - Intégrer les outils et techniques IA dans l'analyse des contextes, en identifiant leurs fonctionnements, leurs évolutions et les réglementations internationales qui s'y appliquent, afin de compléter le dispositif de surveillance et d'analyse des opportunités stratégiques et menaces internationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évalue les implications stratégiques des changements contextuels pour l'organisation ;</li> <li>- Identifie des opportunités de collaborations et de réponses à des appels d'offres-appels à projet ou appels à manifestation d'intérêt projets européens et/ou internationaux.</li> </ul> <p><b>Entretien individuel à l'oral :</b> A l'aide d'un support de présentation visuel, le candidat synthétise les résultats de ses analyses, les présente et les argumente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux axes d'évolution des réglementations internationales sont explicités et sourcés (par exemple : Digital Service Act, programme de financement Digital, grandes discussions/traités au niveau ONU notamment résolution 78/241 de l'AG concernant les SALA, Systèmes d'Armes Létales Autonomes etc.) ;</li> <li>- Le fonctionnement des algorithmes des principales technologies de l'IA touchant à la diffusion de l'information sont expliqués ;</li> <li>- Les techniques de rédaction de prompts sont présentées et les bonnes pratiques identifiées ;</li> <li>- Les conséquences de l'utilisation de l'IA (par exemple : réseaux sociaux, intelligence artificielle générative type ChatGPT, bot informatique, deepfake etc.) dans les relations</li> </ul>

		<p><i>Evaluation des compétences C2.1 à C2.5.</i></p>	<p>internationales sont identifiées en termes d'opportunités et de menaces.</p>
<p><b>A4 – Identification et évaluation des opportunités de partenariats stratégiques avec des acteurs internationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des opportunités de partenariats stratégiques découlant de l'analyse des acteurs, des changements dans le contexte et des enjeux RSE ;</li> <li>- Evaluation des impacts sur la stratégie actuelle de l'organisation, ses opérations, sa chaîne de valeur et sa position concurrentielle ;</li> <li>- Présélection d'appels d'offres, appels à projet ou appels à manifestation d'intérêt projets européens et/ou internationaux.</li> </ul>	<p><b>C2.4</b> - Hiérarchiser les opportunités de collaborations en qualifiant les impacts sur la stratégie actuelle de l'organisation au regard du diagnostic réalisé, en prenant en compte la démarche RSE, afin de positionner l'organisation de manière proactive sur la scène européenne et internationale.</p> <p><b>C2.5</b> - Identifier les opportunités de réponses à des appels d'offres, appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt européens et/ou internationaux, en anticipant les bénéfices pour l'organisation et en évaluant les efforts à fournir pour y répondre en collaboration avec les équipes en interne, afin d'aider l'organisation à la prise de décision.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les opportunités de collaborations identifiées sont argumentées au regard de l'analyse des acteurs, du contexte, de la démarche RSE et de ses déclinaisons internationales (ESG, Global Act, Global Compact, norme ISO 26000...) ;</li> <li>- Les opportunités de collaborations sont pondérées et hiérarchisées selon les variables suivantes : enjeux stratégiques de l'organisation, avantages, risques et menaces concurrentiels, potentialité de partenariats, faisabilité, capacité de financement, respect des conditions légales.</li> <li>- La présélection des projets tient compte des enjeux stratégiques de l'organisation, des avantages concurrentiels, de la potentialité de partenariats, de la faisabilité, de la capacité de financement et du respect des conditions légales ;</li> <li>- Des modalités d'échanges avec les équipes en interne sont décrites et permettent d'estimer la faisabilité de la réponse dans les délais impartis ;</li> <li>- Les spécificités (culturelles, handicaps etc.) des membres de l'équipe sont prises en compte.</li> </ul>
<p><b>A5 – Prévention des tensions et des risques de crises pour l'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse stratégique et géopolitique</li> <li>- Identification des sources potentielles de tensions et de conflits entre les</li> </ul>	<p><b>C3.1</b> - Analyser les évolutions politiques, économiques, environnementales et sociétales à l'échelle nationale et internationale en utilisant des outils d'analyse géopolitique en continu, pour identifier les sources potentielles de tensions et de conflits entre les acteurs internationaux et orienter la prise de décision stratégique.</p>	<p><b>Modalité d'évaluation 3</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u>  <i>Exercice de gestion de crise donnant lieu à la production d'un dossier de groupe écrit et à un entretien</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix des outils d'analyse est argumenté au regard de la nature des tensions identifiées ;</li> <li>- Les données analysées sont sourcées et datées ;</li> </ul>

<p>acteurs nationaux et/ou internationaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des risques associés aux tensions identifiées ;</li> <li>- Appréciation des impacts pour l'organisation et son environnement.</li> </ul>	<p><b>C3.2</b> - Évaluer les risques liés à des tensions spécifiques, en mesurant leur potentiel d'escalade en crises ouvertes et en appréciant leurs impacts possibles sur la stabilité nationale et internationale, à l'aide de méthodes d'analyse quantitative et qualitative, en vue de guider les actions préventives et la formulation de politiques.</p>	<p><i>individuel à l'oral avec les membres du jury d'évaluation.</i></p> <p><b>Exercice de gestion de crise</b> Les candidats sont plongés dans une situation de crise internationale reconstituée impliquant des tensions politiques, économiques, environnementales et/ou sociétales entre différents acteurs sur la scène mondiale.</p> <p>Un scénario présente une situation complexe où les tensions entre les nations ou groupes peuvent potentiellement mener à une crise ouverte. Un ensemble de documentations sur les processus et pratiques de gestion de crise d'une organisation est mis à leur disposition.</p> <p><b>Préparation</b> : Les candidats reçoivent des informations de fond sur le scénario de crise, y compris les acteurs impliqués, l'historique des tensions, et les enjeux politiques, économiques, environnementaux et/ou sociétaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse identifie et caractérise les sources de tensions et les dynamiques en jeu à l'aide d'indicateurs.</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie et les modalités d'analyse quantitative et qualitative sont décrites et argumentées ;</li> <li>- Une cartographie des risques est présentée et permet de repérer les impacts possibles (notamment en ce qui concerne l'aggravation de la situation) ;</li> <li>- Les signaux faibles / signes avant-coureurs d'une crise sont repérés selon différentes catégorie d'indicateurs ;</li> <li>- Les signaux forts sont détectés ;</li> <li>- Les impacts potentiels des tensions sur la stabilité nationale et internationale sont évalués : analyse des turbulences du secteur bancaire, examen des vulnérabilités des pays émergents, effets des tensions géopolitiques etc. ;</li> <li>- Des recommandations et des actions préventives sont proposées qui sont à même d'atténuer les risques identifiés et prévenir l'escalade des tensions vers des crises ouvertes.</li> </ul>
<p><b>A6 – Coordination et gestion de la diplomatie préventive et de la coopération internationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticipation des risques de détérioration d'une situation de tensions ;</li> <li>- Dialogues, médiations et négociations entre les parties concernées ;</li> </ul>	<p><b>C3.3</b> - Mener des actions de diplomatie préventive en utilisant des dialogues, médiations, et négociations entre les parties concernées, pour désamorcer les tensions avant leur escalade et contribuer à la préservation de la paix et de la stabilité nationale et/ou internationale.</p>	<p><b>Analyse et veille</b> : Les candidats doivent analyser la situation en utilisant des outils-d'analyse géopolitique pour identifier les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions de prévention complémentaires les unes aux autres sont déclinées selon leurs finalités : anticipation des risques, collaboration, négociation ou adaptation ;</li> <li>- Les actions proposées tiennent compte des spécificités des contextes géopolitiques, culturels et économiques : compréhension des relations internationales, des normes culturelles, des conditions économiques, etc.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement à la résilience des organisations face aux risques de crises potentiels ;</li> <li>- Déploiement des programmes de coopération ;</li> <li>- Développement d'une assistance technique.</li> </ul>	<p><b>C3.4</b> - Renforcer les capacités des organisations nationales et internationales en matière de prévention des conflits, en déployant des programmes de coopération et d'assistance technique, pour améliorer leur efficacité et leur résilience face aux risques potentiels et contribuer à la stabilité globale.</p>	<p>sources de tensions et les dynamiques en jeu.</p> <p><b>Evaluation des risques</b> : Sur la base de leur analyse, les candidats évaluent les risques d'escalade de la crise et ses impacts potentiels sur la stabilité régionale et mondiale, en mobilisant des méthodes d'analyse quantitative et qualitative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des mesures de coopération et d'assistance qui permettent de renforcer les capacités de l'organisation sont décrites et mises en place ;</li> <li>- Les actions de coopération proposées sont variées et opérationnelles (types de partenariats, de collaboration, d'échanges d'informations, etc.) ;</li> <li>- La répartition des ressources pour réaliser les actions dans les délais impartis est allouée avec efficacité (évaluation de la gestion du temps, du budget, etc.).</li> </ul>
<p><b>A7 - Préparation et amélioration des réponses stratégiques en matière de gestion de crise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de l'adéquation et de la conformité des documents de gestion de crise par rapport aux normes internes et externes ;</li> <li>- Caractérisation des points forts et des éventuelles lacunes ou inefficacités dans les pratiques et le processus de gestion de crise de l'organisation ;</li> <li>- Formulation de recommandations pour renforcer les capacités de gestion de crise ;</li> <li>- Elaboration des scénarios potentiels de crise potentiels basés sur l'analyse des risques pour comprendre l'impact possible sur les activités de l'organisation ;</li> <li>- Définition de réponses et mesures appropriées aux scénarios de crise ;</li> <li>- Structuration de la cellule de crise adaptée à chaque scénario ;</li> </ul>	<p><b>C3.5</b> - Conduire une mission d'audit sur les capacités de gestion de crise de l'organisation, en réalisant une analyse des documents et des procédures existantes et en menant des interviews avec le personnel, afin d'évaluer les aptitudes de l'organisation à opérer et résister dans des environnements spécifiques et/ou dégradés et de formuler des recommandations.</p>	<p><b>Diplomatie préventive</b> : Les candidats engagent ensuite des actions de diplomatie préventive, y compris des dialogues, des médiations, et des négociations, pour tenter de désamorcer les tensions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs, le périmètre et la méthodologie mise en œuvre pour mener l'audit sont définis ;</li> <li>- Les informations recueillies via les documents et les comptes rendus d'entrevues sont analysées et permettent d'évaluer les points forts et les domaines à améliorer ;</li> <li>- Les recommandations émises permettent de renforcer les capacités de gestion de crise de l'organisation.</li> </ul>
	<p><b>C3.6</b> - Elaborer un plan détaillé de gestion de crise en intégrant les procédures d'alerte rapide, les chaînes de décision, les rôles et responsabilités des acteurs, les personnalités et profils de réponse des individus face à des situations de stress et de pression, les processus de communication internes et externes et les mécanismes de prise de décision afin de minimiser les impacts négatifs potentiels sur les opérations, les employés, les clients et la réputation de l'organisation.</p>	<p><b>Renforcement des capacités</b> : En parallèle ou à la suite des négociations, les candidats proposent des programmes de coopération ou d'assistance technique pour renforcer les capacités des organisations impliquées en matière de prévention des conflits.</p> <p><b>Audit</b> : Sur la base du dossier documentaire mis à leur disposition, les candidats évaluent les capacités de gestion de crise de l'organisation et formulent des recommandations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les procédures d'alerte sont définies de manière à permettre une détection des situations de crise et une réponse immédiate ;</li> <li>- Les chaînes de décision sont établies de manière à assurer une coordination efficace et une prise de décision rapide pendant une crise ;</li> <li>- Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans la gestion de crise sont définis et garantissent une répartition des tâches et une coordination ;</li> <li>- Des processus de communication interne et externe sont élaborés et permettent d'assurer une transmission rapide des informations à toutes les parties prenantes ;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une communication interne et externe alignée avec la vision et les décisions stratégiques pendant une situation de crise ;</li> <li>- Détermination des fonctions critiques de l'organisation qui doivent être préservées pour maintenir les opérations minimales pendant et après une crise ;</li> <li>- Définition des procédures à suivre pour maintenir ou restaurer rapidement les opérations à la suite d'une perturbation.</li> </ul>		<p><b>Planification de la gestion de crise :</b> Les candidats élaborent un plan de gestion de crise, décrivent l'organisation d'une cellule de crise et propose des mises à jour du plan de continuité des activités</p> <p><b>Production d'un dossier de groupe écrit</b> Le dossier écrit fait suite à l'exercice de situation de crise. Les candidats formalisent les résultats de cet exercice. Le dossier écrit doit comporter :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les messages clés sont rédigés de manière claire, concise, factuelle et sont adaptés à la nature de la crise ;</li> <li>- Les canaux de diffusion choisis permettent d'atteindre les parties prenantes internes et externes ;</li> <li>- Des mécanismes sont décrits et permettent la prise de décisions rapide, en tenant compte des besoins opérationnels, des impacts potentiels et des valeurs de l'organisation ;</li> <li>- Les scénarios de risques potentiels sont identifiés en tenant compte des menaces pouvant affecter l'organisation et ses parties prenantes.</li> </ul>
	<p><b>C3.7</b> - Concevoir le dispositif et le plan de communication de crise (interne et externe), en lien avec les plus hauts responsables habilités à prendre des décisions rapides de l'organisation, en rédigeant des messages clés et en identifiant les canaux de diffusion adaptés aux parties prenantes afin de garantir une communication efficace pendant une situation de crise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse et veille de la situation ;</li> <li>- Une évaluation des risques ;</li> <li>- Les actions diplomatiques préventives ;</li> <li>- Les programmes de coopération ou d'assistance technique ;</li> <li>- L'évaluation des capacités de gestion de crise de l'organisation et formulation des recommandations ;</li> <li>- Une élaboration d'un plan de gestion de crise.</li> </ul> <p><b>Entretien individuel à l'oral</b> A la suite de la production en groupe du dossier écrit, le candidat réalise un entretien individuel qui prendra la forme d'un débriefing. Le candidat devra :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une coordination est établie avec les plus hauts responsables habilités à prendre des décisions rapides de l'organisation pour et permet la conception du dispositif et du plan de communication de crise ;</li> <li>- Le plan de communication est aligné avec la stratégie globale d'urgence de l'organisation ;</li> <li>- Les messages clés sont rédigés de manière claire, concise et sont adaptés à la nature de la crise ;</li> <li>- Les canaux de diffusion choisis permettent d'atteindre les parties prenantes internes et externes ;</li> <li>- Le plan de communication est conçu pour être flexible et adaptable, permettant des ajustements rapides en fonction de l'évolution de la situation de crise ;</li> <li>- Les rôles et responsabilités dans le cadre du plan de communication sont définis, assurant une coordination efficace et évitant les confusions pendant une crise.</li> </ul>
	<p><b>C3.8</b> - Organiser la cellule de crise en prenant en compte les différents scénarios de risques, en identifiant les réseaux d'experts à mobiliser et en</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un retour constructif sur l'exercice de gestion de crise vécu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cellule de crise est organisée (définition claire de sa composition, de ses responsabilités et de ses fonctions) de</li> </ul>

	<p>assurant des moyens de communication et de restitution des prises de décision rapides entre les différents pôles (pôle situation, pôle analyse), pour agir en situation d'urgence et de gestion de l'imprévu.</p>	<p>ainsi que sur la production écrite collective ;          - Mettre en lumière les points forts et les axes d'amélioration.</p> <p><i>Evaluation des compétences C3.1 à C3.9.</i></p>	<p>manière à répondre à chaque scénario de risque ;          - La cellule de crise est organisée de manière adaptée à chaque scénario de risque ;          - La composition de la cellule de crise, ses responsabilités et fonctions sont définies ;          - Les réseaux d'experts nécessaires pour piloter et informer efficacement la cellule de crise sont identifiés ;          - Des mécanismes de communication sont établis qui facilitent la coordination et l'échange d'informations au sein de la cellule de crise et avec les parties prenantes externes.</p>
	<p><b>C3.9</b> - Rédiger le plan de continuité des activités (PCA) en décrivant les mesures et les procédures à mettre en place pour assurer la reprise rapide et efficace des opérations critiques après une perturbation.</p>		<p>- Le PCA couvre toutes les opérations critiques de l'organisation, et assure qu'aucune activité essentielle n'est omise dans la planification ;          - Les mesures et procédures à mettre en place dans le cadre du PCA prennent en compte les différents scénarios de perturbation possibles ;          - Des procédures à suivre, permettant le maintien ou la restauration rapide des opérations suite à une perturbation sont définies et incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans les procédures ;</li> <li>• Les processus de communication ;</li> <li>• Les étapes de reprise des activités ;</li> </ul> <p>- Le PCA établit une hiérarchie des opérations critiques basée sur leur importance pour la continuité de l'activité, et garantit une reprise focalisée sur les processus les plus vitaux ;          - Des mécanismes de suivi et d'évaluation sont intégrés au plan de continuité des activités et permettent une évaluation régulière de son efficacité et une mise à jour en fonction des</p>

			<p>changements de l'environnement opérationnel ou des risques identifiés.</p>
<p><b>A8 – Conception stratégique et opérationnelle des projets de développement à l'international en relation avec un ou plusieurs pays étrangers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse stratégique des nouveaux marchés à conquérir et des modes d'entrée (exportation, joint-venture, filiale, etc.) ;</li> <li>- Identification d'opportunités d'affaires dans les pays ciblés ;</li> <li>- Collaboration à l'élaboration des prévisions d'investissements nécessaires, des flux de trésorerie et des retours sur investissement pour les différentes options stratégiques ;</li> <li>- Identification des ressources nécessaires (humaines, financières, technologiques) pour chaque marché et mode d'entrée ;</li> <li>- Mise en place d'une méthodologie de projet pour assurer la gestion efficace du temps, des coûts et de la portée du projet ;</li> <li>- Identification et établissement de relations avec des partenaires locaux, des distributeurs, des fournisseurs et d'autres acteurs clés dans les pays ciblés ;</li> <li>- Négociation d'accords de partenariat ou de collaboration ;</li> <li>- Vérification de la conformité avec les législations locales et internationales, incluant les lois sur les importations/exportations, les taxes,</li> </ul>	<p><b>C4.1</b> - Elaborer la stratégie d'internationalisation en identifiant les marchés cibles, les modes d'entrée, la modélisation économique et financière, afin de permettre à l'organisation de maximiser ses opportunités de croissance à l'international.</p> <p><b>C4.2</b> - Structurer le projet d'internationalisation en mettant en œuvre une méthodologie de projet dynamique, réactive et dimensionnée de manière adéquate afin de respecter la triple contrainte de temps, de coûts et de portée du projet.</p>	<p><b>Modalité d'évaluation 4.1</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> <i>Production d'un dossier écrit individuel</i></p> <p><b>Dossier pratique de conception stratégique et opérationnelle de l'internationalisation</b></p> <p>Sur la base d'une situation réelle ou reconstituée le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit la stratégie d'internationalisation ;</li> <li>- Conçoit et structure le projet selon une méthodologie rigoureuse permettant de définir les rôles et responsabilités des acteurs et prendre en compte la triple contrainte de temps, de coûts et de portée du projet ;</li> <li>- Sélectionne de nouveaux partenaires internationaux dans le cadre du projet.</li> </ul> <p><i>Evaluation des compétences C4.1 à C4.3.</i></p>	<p>- Les marchés cibles potentiels sont identifiés à partir d'une analyse approfondie des opportunités et tendances du marché et des besoins des clients internationaux ;</p> <p>- Les objectifs stratégiques à court et à long terme sont définis et réalistes au vu de l'analyse de marché ;</p> <p>- Une modélisation économique et financière est réalisée et évalue la viabilité des stratégies d'internationalisation, en prenant en compte les coûts d'entrée, les prévisions de revenus et les risques associés ;</p> <p>- Les modes d'entrée sur les marchés cibles sont définis à partir des caractéristiques spécifiques de chaque marché, des contraintes législatives et des avantages concurrentiels de l'organisation ;</p> <p>- Une planification stratégique permet d'identifier les besoins en personnel, en capitaux et en infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.</p> <p>- Les objectifs stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporairement définis) ;</p> <p>- Les objectifs opérationnels permettent de structurer le projet ;</p> <p>Une planification est effectuée, en décomposant le projet en phases et en activités clés, en définissant les délais, les ressources nécessaires et les livrables attendus à chaque étape ;</p> <p>- Les rôles et responsabilités des acteurs impliqués sont définis ;</p> <p>- Le système de surveillance et de contrôle proposé permet de suivre en temps réel</p>

<p>la normalisation et les standards de qualité.</p>	<p><b>C4.3</b> - Intégrer de nouveaux partenaires internationaux dans le cadre du projet, en s'appuyant sur un processus de sélection, et en s'adaptant aux réglementations des marchés étrangers, afin de consolider et favoriser le développement durable et l'expansion à l'échelle internationale de l'organisation.</p>		<p>l'avancement du projet et d'identifier les écarts par rapport aux objectifs initiaux ; - Des mesures correctives sont proposées et prennent en compte les écarts relevés.</p> <p>- Les partenaires internationaux potentiels sont identifiés en fonction de leur adéquation avec les objectifs stratégiques du projet et des besoins spécifiques de l'organisation/entreprise ; - L'évaluation examine la réputation, les antécédents de collaboration, les démarches RSE et la capacité des partenaires potentiels à fournir un soutien fiable ; - Les compétences et expertises des nouveaux partenaires internationaux sont évaluées, et correspondent aux exigences du projet tout en contribuant à son développement ; - Les partenariats internationaux envisagés sont réalisables au regard des exigences réglementaires locales.</p>
<p><b>A9 – Coordination d'une équipe multiculturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition des activités de communication et de négociation ;</li> <li>- Création d'un environnement de travail collaboratif ;</li> <li>- Prise en compte des compétences et spécificités de chacun ;</li> <li>- Anticipation et gestion des conflits internes ;</li> <li>- Animation de groupes de travail, et d'instances de décision.</li> </ul>	<p><b>C4.4</b> - Piloter la mise en œuvre des stratégies de communication et de négociation dans un contexte international, en coordonnant les activités et en communiquant avec les équipes en français ou dans la langue étrangère de référence, dans le respect des différences culturelles et des situations de handicap éventuelles, afin d'assurer la cohérence opérationnelle et le succès des initiatives.</p>	<p><b>Modalité d'évaluation 4.2</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u> <i>Production d'un écrit en groupe et présentation orale individuelle devant le jury d'évaluation.</i></p> <p><b>Production d'un écrit en groupe sur le pilotage d'un projet d'internationalisation :</b> Sur la base d'un cas donné de projet de développement à l'international, le candidat au sein d'un groupe projet explique et argumente les manières dont il :</p>	<p>- Une communication et une coordination avec les équipes concernées sont établies et garantissent l'alignement des stratégies de prospection et de négociation avec les objectifs et les besoins de l'organisation ; - Des stratégies de communication, de prospection et de négociation sont définies. Elles sont adaptées au contexte international en tenant compte des spécificités des marchés cibles et des attentes des parties prenantes ; - Une planification des activités de prospection et de négociation est mise en place et tient compte des différentes étapes du processus, des interactions nécessaires avec les équipes impliquées, des différences culturelles et de différentes situations de handicap.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonne la mise en œuvre des stratégies de communication, de prospection et de négociation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La langue utilisée à l’oral permet de mobiliser un vocabulaire adapté au champ professionnel et une compréhension des éléments clefs fluide pour l’auditeur.</li> </ul>
	<p><b>C4.5</b> – Animer les équipes internationales en répartissant les activités selon les compétences et les spécificités de chacun, en mobilisant des modes de collaboration et de création de valeur et en menant des actions de sensibilisation à la mise à œuvre de la démarche RSE, afin d’accompagner l’atteinte des objectifs en respectant l’éthique professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anime des équipes internationales ;</li> <li>- Gère la médiation interne ;</li> <li>- Pilote l’avancement des phases du projet en lien avec les Directions financière et juridique ;</li> <li>- Evalue les actions des partenaires.</li> </ul> <p><b>Simulation individuelle d’une présentation à l’oral en Comité de Direction :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La répartition des activités tient compte des compétences de chacun, des situations de handicap éventuelles, des différences culturelles et des contraintes liées au droit du travail et au droit social dont dépendent les membres de l’équipe au niveau national et international ;</li> <li>- Des modalités d’animation sont décrites et facilitent la compréhension mutuelle, le respect des diversités culturelles, l’analyse et l’ajustement des pratiques ;</li> <li>- Des actions de sensibilisation des équipes à la mise à œuvre de la démarche RSE sont décrites.</li> </ul>
	<p><b>C4.6</b> - Gérer la résolution de conflits internes en assumant un rôle de médiation, en encourageant le dialogue et en facilitant des solutions constructives entre les parties concernées, afin de maintenir l’engagement, la motivation et la performance des membres de l’équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat présente de manière synthétique l’état d’avancement d’un projet en lien avec la stratégie définie en français ou dans la langue étrangère de référence ;</li> <li>- Dans le cadre d’un temps d’échanges avec les membres du jury d’évaluation, le candidat réalise une analyse critique de l’élaboration et du pilotage du projet en exposant les points forts et les axes d’amélioration.</li> </ul> <p><i>Evaluation des compétences C4.4 à C4.9</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes étapes du processus de résolution de conflits internes sont décrites et permettent la recherche d’une solution sur laquelle peuvent s’accorder les parties prenantes ;</li> <li>- Une posture de médiateur est adoptée et respectent les valeurs éthiques qui y sont associées : neutralité et impartialité du médiateur, participation volontaire des parties prenantes, confidentialité, écoute et reformulation des points de vue de chacune des parties prenantes ;</li> <li>- Les sources de conflits sont identifiées ;</li> <li>- Des techniques d’entretiens sont explicitées et permettent de restaurer la communication entre les parties concernées.</li> </ul>

<p><b>A10 – Pilotage des activités et des résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de logiciels de gestion de projets ;</li> <li>- Mise en place de tableaux de bord financiers et d'indicateurs de performance ;</li> <li>- Suivi des niveaux de consommation de ressources ;</li> <li>- Ajustement du rythme d'avancement du projet ;</li> <li>- Mesure de la valeur ajoutée des actions des partenaires sur la base de critères prédéfinis ;</li> <li>- Communication sur l'état d'avancement du projet auprès de sa hiérarchie.</li> </ul>	<p><b>C4.7</b> - Piloter l'avancement des phases de projet, en lien avec les Directions financière et juridique au regard des niveaux de consommation des ressources du projet, en utilisant des logiciels de gestion de projet et en mettant en place des tableaux de bord financiers et des indicateurs de performance clés, afin d'ajuster le rythme du projet en temps réel.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tableaux de bord du projet proposés permettent un suivi en temps réel du rythme économique et de l'état d'avancement des tâches ;</li> <li>- Les indicateurs de performance permettent de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer les données réelles avec les objectifs du projet d'internationalisation communiqués dans le cas ;</li> <li>• Vérifier la conformité des activités économiques avec les réglementations en vigueur et les politiques internes de l'organisation ;</li> <li>• Détecter des erreurs, retards dans la phase du projet ;</li> </ul> </li> <li>- Les écarts entre le prévisionnel et le réel sont mesurés et leurs origines (acteurs, processus etc.) sont explicitées ;</li> <li>- Des solutions qui permettent la réduction des écarts sont détaillées.</li> </ul>
	<p><b>C4.8</b> - Évaluer les actions des partenaires en utilisant des critères définis, en mesurant leur valeur ajoutée, en garantissant le respect des engagements mutuels afin de pérenniser la collaboration et assurer l'atteinte des objectifs du projet d'internationalisation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La valeur ajoutée apportée par les partenaires est évaluée en termes d'innovation, de compétences complémentaires, de ressources mobilisées et de résultats obtenus par rapport aux attentes initiales ;</li> <li>- Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour identifier les facteurs clés de réussite et les axes d'amélioration ;</li> <li>- Une évaluation des actions entreprises par chaque partenaire et de leur conformité aux accords est réalisée.</li> </ul>
	<p><b>C4.9</b> - Etablir un compte rendu à sa hiérarchie en rédigeant des rapports détaillés, en élaborant des supports de présentation et en animant des réunions afin de fournir un état d'avancement du projet, des problèmes rencontrés et des solutions proposées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état d'avancement du projet, les problèmes et les solutions envisagées sont communiqués de manière claire et concise ;</li> <li>- Les informations partagées dans les rapports, présentations ou réunions sont exhaustives et</li> </ul>

			tous les aspects critiques du projet sont abordés ; - Les informations intégrées dans un compte-rendu facilitent la prise de décision stratégique.
<p><b>A11 – Détection et analyse des risques et menaces économiques, politiques, diplomatiques, climatiques et cybernétiques liés à la sécurité et à la défense</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des influences contextuelles sur les stratégies de défense des différentes entités publiques et/ou privées : enjeux géopolitiques et géostratégiques, environnement sécuritaire, etc. ;</li> <li>- Identification des risques internationaux établis et émergents en fonction de leur origine, de leur type et de leur impact potentiel sur l'organisation ;</li> <li>- Utilisation d'outils IA analysant de grandes quantités de données sociales et politiques, permettant d'identifier des signes précoces de risques ;</li> <li>- Priorisation des risques selon leur gravité et leur probabilité ;</li> <li>- Proposition de stratégies spécifiques pour chaque risque prioritaire.</li> </ul>	<p><b>C5.1</b> - Evaluer de manière critique les stratégies de défense et de sécurité des États, des organisations internationales et des entités publiques et privées, en prenant en compte les enjeux géopolitiques, et en analysant l'influence des contextes sécuritaires régionaux et mondiaux et des dynamiques politiques et économiques sur ces stratégies, afin de fournir des recommandations stratégiques pour améliorer la sécurité et la stabilité internationale.</p>	<p><b>Modalité d'évaluation 5</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u> <i>Evaluation écrite individuelle, simulation individuelle d'une présentation à l'oral lors d'un atelier dédié aux risques et entretien individuel avec le jury d'évaluation</i></p> <p><b>Dossier écrit de gestion des risques</b> A partir d'une situation donnée de gestion des risques et des menaces liées à la sécurité et/ou la défense dans un contexte international le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse les systèmes d'influence qui impactent les stratégies de défense et de sécurité dans le contexte donné ;</li> <li>- Élabore une cartographie des risques et menaces et les priorise ;</li> <li>- Met en œuvre des outils IA afin de favoriser la détection précoce des risques et menaces et générer des visuels ;</li> <li>- Analyse les conséquences possibles des risques prioritaires ;</li> <li>- Formule des recommandations stratégiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les stratégies de défense et de sécurité des acteurs nationaux et internationaux (États, organisations internationales et entités publiques et privées, etc.) sont analysées ;</li> <li>- Les enjeux géopolitiques et les dynamiques politiques, économiques, diplomatiques, climatiques et cybernétiques influençant ces stratégies sont caractérisés ;</li> <li>- L'ensemble des éléments pouvant impacter la sécurité et la stabilité internationale sont explicités ;</li> <li>- Des recommandations stratégiques sont proposées et prennent en compte les résultats de l'analyse des risques.</li> </ul>
	<p><b>C5.2</b> - Élaborer une cartographie des risques et menaces, en identifiant les risques internationaux établis et émergents à partir d'une veille stratégique, en mettant en œuvre des outils de l'IA, en classant les risques et menaces selon leur origine, leur type, leurs impacts sur l'organisation, afin de communiquer de manière claire sur les principales vulnérabilités et les risques prioritaires.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des sources d'informations vérifiées, actualisées et diversifiées sont référencées et utilisées (rapports sectoriels, analyses géopolitiques et géo-économiques, etc.) ;</li> <li>- Les informations sont sélectionnées en fonction des besoins spécifiques de l'organisation ;</li> <li>- Les choix des outils de veille stratégique et d'IA utilisés sont identifiés et argumentés : agrégateur de flux RSS, système d'alerte, curation, exploitation de données satellitaires, etc. ;</li> <li>- Une classification des risques et des menaces est proposée en fonction de leur type (financiers, techniques, humains, environnementaux, organisationnels, etc.) ;</li> <li>- Les causes, et impacts des risques et menaces sur l'organisation sont pris en compte ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose des mises à jour du plan de traitement des risques ;</li> <li>- Elabore un plan d’animation et de diffusion de la culture du risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le croisement des données permet d’évaluer le niveau de criticité et d’identifier les risques et menaces prioritaires ;</li> <li>- La cartographie des risques et menaces proposée est claire, lisible et permet une visualisation des principales vulnérabilités.</li> </ul>
	<p><b>C5.3</b> - Évaluer la gravité et la probabilité des risques et menaces identifiés en utilisant des méthodes et des outils spécifiques et en s’appuyant sur des critères spécifiques afin de renforcer la résilience de l’organisation face aux menaces internationales.</p>	<p><b>Simulation individuelle d’une présentation à l’oral lors d’un atelier dédié aux risques et entretien individuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat présente de manière synthétique les résultats de l’analyse des risques et les réponses stratégiques proposées.</li> <li>- Dans le cadre d’un temps d’échanges avec les membres du jury, le candidat réalise un retour d’expérience portant sur la production de l’écrit en exposant et argumentant les points forts et les axes d’amélioration possibles de l’analyse des risques ainsi que des réponses apportées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des méthodes et des outils spécifiques sont utilisés pour évaluer les risques : analyse de scénarios, matrices de risques, diagramme de Pareto, etc. ;</li> <li>- Des critères spécifiques sont utilisés : la probabilité d’occurrence, l’impact financier, l’impact sur la réputation, etc. ;</li> <li>- Les risques sont classés par catégorie de gravité (catastrophique, critique, modérée, mineure par exemple) et de probabilité (haute, moyenne, faible par exemple) ;</li> <li>- Une matrice d’évaluation probabilité/gravité est formalisée et permet une lecture claire des classements opérés.</li> </ul>
<p><b>A12 – Elaboration des réponses stratégiques et diffusion d’une culture du risque aux parties prenantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des résultats de l’analyse ;</li> <li>- Elaboration ou mise à jour du plan de traitement des risques ;</li> <li>- Définition des objectifs, des actions à mener et du planning directeur ;</li> <li>- Développement d’un réseau de correspondants ;</li> </ul>	<p><b>C5.4</b> – Elaborer des réponses stratégiques adaptées aux risques identifiés dans l’analyse en élaborant ou en mettant à jour le plan de traitement des risques, en définissant des objectifs, des actions et un planning directeur ainsi que des modalités de reporting afin de structurer le traitement des risques et préserver la sécurité de l’organisation.</p>	<p><i>Evaluation des compétences C5.1 à C5.5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réponses stratégiques prennent en compte les recommandations formulées dans l’analyse des risques ;</li> <li>- Des mesures adaptées aux risques prioritaires sont proposées et consistent à accepter, éviter, contrôler, transférer ou surveiller le risque ;</li> <li>- Les objectifs du plan de traitement des risques permettent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• De diminuer la probabilité d’occurrence du risque (action de prévention) et/ou de diminuer l’impact du risque (action de mitigation) ;</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d’ateliers dédiés aux risques ;</li> <li>- Conseil aux dirigeants et opérationnels.</li> </ul>	<p><b>C5.5</b> - Diffuser la culture du risque en développant un réseau de correspondants, en animant des ateliers dédiés aux risques et en conseillant les dirigeants et opérationnels, afin d’accompagner l’organisation dans une démarche d’amélioration continue.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• D’augmenter la probabilité d’occurrence de l’opportunité et/ou d’en accroître les bénéfices ;</li> <li>- Chaque action du plan de traitement des risques :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commence par un verbe d’action et est défini par au moins un objectif SMART, (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement) défini ;</li> <li>• Dispose d’un pilote unique et d’une échéance ;</li> <li>• Est évaluée en termes de coûts.</li> </ul> </li> <li>- Les correspondants identifiés permettent de faire remonter des informations du terrain ;</li> <li>- Des ateliers thématiques sont envisagés et permettent de partager et d’analyser les bonnes pratiques ;</li> <li>- Des moyens de diffusion sont prévus pour informer rapidement les dirigeants et opérationnels des actualités liées aux facteurs de risques.</li> </ul>
<p><b>A13 – Développement de stratégies politiques et diplomatiques d’affaires publiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d’une veille continue sur les politiques et réglementations publiques internationales susceptibles d’impacter l’organisation et ses projets ;</li> <li>- Cartographie des parties prenantes et de leurs écosystèmes ;</li> <li>- Identification des opportunités et défis liés aux affaires publiques internationales ;</li> </ul>	<p><b>C6.1</b> - Analyser l’environnement international, en réalisant une veille continue sur les politiques et réglementations internationales, en cartographiant les parties prenantes et leurs écosystèmes en identifiant les enjeux, opportunités, les risques et menaces, liés aux affaires publiques internationales et afin d’anticiper les risques et orienter les stratégies diplomatiques et politiques de l’organisation.</p>	<p><b>Modalité d’évaluation 6</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u>  <i>Production individuelle d’un dossier évalué à l’écrit, simulation à l’oral d’une intervention médiatique et entretien individuel avec le jury d’évaluation.</i></p> <p><b>Dossier pratique d’élaboration de stratégies diplomatiques et politiques</b>          Sur la base d’un cas le candidat :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des sources d’informations (rapports économiques, analyses géopolitiques et études de marchés, etc.) sont utilisées, elles sont fiables, référencées et variées ;</li> <li>- Un processus de mise à jour en continu de la veille est prévu et décrit ;</li> <li>- Des méthodes d’analyse des risques et des opportunités sont mobilisés (analyse Pestel, modèle Delta, analyse SWOT par exemple) ;</li> <li>- Les enjeux, opportunités, risques et menaces sont identifiés ;</li> <li>- Une cartographie des parties prenantes et de leurs écosystèmes est présentée et permet de mettre en évidence les liens entre les acteurs.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des risques et menaces pouvant impacter l'organisation et ses projets ;</li> <li>- Elaboration des axes de développement du réseau de relations stratégiques ;</li> <li>- Déclinaison des stratégies diplomatiques, politiques et d'influence en plan d'action.</li> </ul>	<p><b>C6.2</b> - Elaborer des stratégies de positionnement de l'organisation sur la scène internationale en proposant des axes de développement du réseau de relations stratégiques alignées avec les objectifs de l'organisation afin de renforcer la présence et l'influence de l'organisation dans l'environnement des affaires publiques à l'échelle européenne et/ou mondiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente une cartographie des parties prenantes et de leurs écosystèmes ;</li> <li>- Analyse les enjeux, opportunités, risques et menace liées au développement d'affaires publiques ;</li> <li>- Définit des stratégies de positionnement dans un contexte international ;</li> <li>- Elabore un document d'orientation de planification des stratégies diplomatiques, politiques et d'influence ;</li> <li>- Définit un calendrier de la participation à des événements ou à des rencontres diplomatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs et priorités de l'organisation sont pris en compte ;</li> <li>- Les stratégies proposées permettent de maximiser l'influence et la présence de l'organisation ;</li> <li>- Les axes de développement du réseau de relations stratégiques permettent d'identifier de nouveaux partenariats internationaux ;</li> <li>- Des approches innovantes et créatives sont proposés et permettent à l'organisation de se distinguer sur la scène internationale.</li> </ul>
	<p><b>C6.3</b> – Elaborer des documents d'orientation et de planification des stratégies diplomatiques, politiques et d'influence en rédigeant un plan d'actions et en déterminant les critères de qualité attendus, afin de présenter des options et objectifs aux autorités décisionnelles (politiques, administratives, économiques, associatives, etc.).</p>	<p><b>Simulation individuelle à l'oral d'une intervention médiatique fictive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir du cas donné précédemment, le candidat développe un argumentaire et des messages clefs pour valoriser publiquement le positionnement stratégique de l'organisation ;</li> <li>- Dans le cadre d'un temps d'échanges avec les membres du jury, le candidat réalise un retour d'expérience portant sur la production de l'écrit en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan d'action prend en compte les résultats du l'analyse de l'environnement international et de son écosystème ;</li> <li>- Des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables et temporellement définis sont formulés et alignés avec la vision et la mission de l'organisation ;</li> <li>- Les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs sont évaluées (budgets, effectifs, technologies, ...) ;</li> <li>- Des actions concrètes sont détaillées et planifiées pour atteindre les objectifs fixés ;</li> <li>- Les critères de qualité attendus sont identifiés pour chaque objectif.</li> </ul>
<p><b>A14 – Conduite d'une stratégie d'influence au service développement des affaires publiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des argumentaires et messages clefs au profit du déploiement d'une stratégie d'influence</li> </ul>	<p><b>C6.4</b> - Déployer une stratégie d'influence en rédigeant des argumentaires et messages clefs en amont ou à la suite d'un rendez-vous institutionnel ou politique afin d'obtenir des engagements de la part d'organisations publiques et/ou privées à l'international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre d'un temps d'échanges avec les membres du jury, le candidat réalise un retour d'expérience portant sur la production de l'écrit en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les argumentaires et messages clefs développées sont alignés avec la stratégie de positionnement de l'organisation ;</li> <li>- Ils sont adaptés en fonction des interlocuteurs ciblés, de leurs intérêts et positionnements propres sur la scène internationale ;</li> <li>- Ils permettent de défendre les intérêts de l'organisation.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et pérennisation des relations avec les pouvoirs publics et les décideurs au sens large ;</li> <li>- Interventions médiatiques ;</li> <li>- Représentation de l'organisation lors d'événements ou de rencontres et visites diplomatiques.</li> </ul>	<p><b>C6.5</b> - Développer un réseau de relations stratégiques en entretenant des correspondances régulières avec les pouvoirs publics et les décideurs au sens large, en réalisant des interventions médiatiques et en assurant une représentation à l'international, afin d'accroître la notoriété et assurer le développement de l'organisation à l'international.</p>	<p>exposant et argumentant les points forts et les axes d'amélioration de son travail.</p> <p><i>Evaluation des compétences C6.1 à C6.5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs permettant de constituer un réseau de relations stratégiques sont identifiés et sélectionnés en fonction de la stratégie d'influence ;</li> <li>- Des techniques de négociation ou de persuasion sont mises en œuvre dans les échanges ;</li> <li>- La participation à des événements ou à des rencontres diplomatiques est prévue en fonction de l'agenda politique et économique et permet de développer et de fidéliser les partenariats.</li> </ul>
<p><b>A15 – Veille et analyse des cyber-risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance des cyber-risques, des cyber-adversaires et de leurs modes opératoires ;</li> <li>- Collaboration avec une équipe d'experts informatiques, de l'IA et des technologies émergentes ;</li> <li>- Identification des risques, menaces et vulnérabilités des infrastructures technologiques et de leurs impacts ;</li> <li>- Propositions de solutions préventives et correctives aux défaillances technologiques et aux risques identifiés</li> </ul>	<p><b>C7.1</b> - Elaborer une cyber-veille en continu dans une démarche défensive orientée renseignement en mobilisant des sources d'information fiables et diversifiées et en utilisant des outils capables de trier rapidement et de mettre à jour les données disponibles afin de repérer les cyber-adversaires et les moyens qu'ils emploient pour infiltrer le système informatique des organisations.</p>	<p><b>Modalité d'évaluation 7</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u>  <i>Production individuelle d'un dossier évalué à l'écrit et entretien individuel à l'oral avec le jury d'</i></p> <p>A partir d'un cas donné d'une organisation, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elabore une note de synthèse illustrée présentant les résultats de la cyber-veille ;</li> <li>- Cartographie les risques, les menaces et les vulnérabilités pouvant affecter les infrastructures technologiques et les données ;</li> <li>- Propose des solutions correctives en réponse aux vulnérabilités identifiées.</li> <li>- Elabore et présente : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de protection et de gestion des risques et des incidents intentionnels ;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs et la méthodologie de veille sont explicités ;</li> <li>- Les sources d'informations sélectionnées sont référencées et leur choix est justifié au regard des objectifs de la veille ;</li> <li>- L'outil choisi pour traiter les données est présenté et argumenté ;</li> <li>- Les résultats de veille sont présentés et permettent de présenter les modes opératoires des cyber-adversaires.</li> <li>- Le périmètre de l'analyse est défini et prend en compte le contexte de l'organisation ;</li> <li>- Une méthodologie d'analyse des risques, des menaces et des vulnérabilités est utilisée (AIPD : Analyse d'Impact relative à la Protection des Données ; EBIOS Risk Manager : Expression des Besoins et Identification des Objectifs de Sécurité ; AMDE : Analyse des Modes de Défaillances et de leurs Effets ; AMDEC : Analyse des Modes de Défaillances de leurs Effets et de leur Criticité...)</li> <li>- La fonction et le rôle des experts mobilisés sont décrits ;</li> <li>- Les outils et principes de fonctionnement de l'IA (types d'IA, algorithmes, capacités de détection, rédaction de prompts, analyse de</li> </ul>
<p><b>C7.2</b> - Conduire une analyse des risques, des menaces et des vulnérabilités des infrastructures technologiques en dressant un inventaire en temps réels des actifs numériques de l'organisation, en mobilisant des solutions d'IA en collaboration avec des experts et en produisant une cartographie des risques afin d'optimiser les actions permettant de protéger les réseaux, les appareils, les programmes et les données des cyberattaques.</p>			

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de protection physique des risques ;</li> <li>• Un plan de protection des données ;</li> <li>• Un plan de formation et de sensibilisation du personnel.</li> </ul> <p><b>Entretien individuel à l'oral :</b> Dans le cadre d'un temps d'échanges avec les membres du jury, le candidat réalise un retour d'expérience portant sur la production de l'écrit en exposant et argumentant les points forts et les axes d'amélioration de son travail.</p>	<p>données, modélisation etc.) pouvant être utilisés dans le cadre de l'analyse des risques sont présentés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cartographie des risques, menaces et vulnérabilités proposée est claire et permet une visualisation les évènements pouvant affecter la sécurité du système d'information (SSI) ainsi que de leurs impacts ;</li> <li>- La gravité et la vraisemblance des risques, menaces et dysfonctionnements sont mesurés et permettent de les hiérarchiser par ordre de priorité.</li> </ul>
	<p><b>C7.3</b> – Proposer des mesures correctives appropriées aux menaces critiques et aux vulnérabilités des infrastructures technologiques en prenant en compte l'ensemble des éléments de l'analyse des risques et en définissant des solutions ciblées afin de permettre à l'organisation de réagir rapidement et de réduire l'impact des menaces et vulnérabilités.</p>	<p><i>Evaluation des compétences C7.1 à C7.7.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vulnérabilités informatiques sont identifiées et expliquées : mauvaise gestion des mots de passe, exposition des données sur le cloud ou le réseau, logiciels obsolètes ou sans correctifs etc. ;</li> <li>- Les menaces critiques consécutives aux vulnérabilités repérés sont décrites : phishing, ransomwares, malware, ingénierie sociale etc. ;</li> <li>- Les mesures proposées permettent de corriger les failles du système informatique.</li> </ul>
<p><b>A16 – Elaboration d'une stratégie de sécurité et de sûreté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte de la nature de l'activité de l'organisation et de son exposition aux risques et menaces ;</li> <li>- Protection et gestion des risques et incidents intentionnels ;</li> <li>- Protection des risques physiques ;</li> <li>- Protection des données ;</li> <li>- Anticipation de la continuité des activités en cas d'incident ;</li> <li>- Formation et sensibilisation pour l'ensemble du personnel sur les</li> </ul>	<p><b>C7.4</b> - Concevoir une stratégie de sécurité des infrastructures technologiques en rédigeant un plan de protection et de gestion des risques et des incidents intentionnels tels que la déstabilisation, l'espionnage, le sabotage et la cybercriminalité, en suivant les recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) afin de prévenir les attaques de l'intérieur et de l'extérieur et de réduire les dommages causés par des incidents.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de sécurité définie prend en compte la nature de l'activité de l'organisation, son exposition aux cyberrisques et les recommandations de l'ANSSI ;</li> <li>- Le plan de protection et de gestion des risques et des incidents définit des mesures dans le respect des critères de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité : l'information doit être continuellement disponible ;</li> <li>• Intégrité : l'information ne doit pas être altérée ;</li> <li>• Confidentialité : l'information doit être uniquement accessible aux personnes autorisées ;</li> </ul> </li> </ul>

bonnes pratiques en matière de cybersécurité.			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve/Traçabilité : Tous les mouvements de données doivent être tracés. » ;</li> <li>- Les mesures établies permettent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'intégrer les normes de sécurité ;</li> <li>• D'assurer un cycle de vie de la donnée conforme à la réglementation ;</li> <li>• De prévenir les menaces intentionnelles : déstabilisation, espionnage, sabotage, cybercriminalité, etc. ;</li> <li>• De réduire les dommages causés par les incidents.</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>C7.5</b> - Elaborer une stratégie de sûreté des infrastructures technologiques en rédigeant un plan de protection physique des risques telles que les incendies, les inondations, les pannes de matériel, les erreurs humaines ainsi qu'un plan de continuité des activités afin de prévenir et de minimiser les dommages causés par une cyberattaque.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de sûreté est définie et prend en compte la nature de l'activité de l'organisation et son exposition aux cyberrisques ;</li> <li>- Le plan de protection physique définit des mesures qui permettent de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler l'accès aux locaux où sont stockés les équipements informatiques ;</li> <li>• Utiliser des systèmes de surveillance et des alarmes ;</li> <li>• Appliquer une politique stricte sur le verrouillage des postes de travail ;</li> </ul> </li> <li>- Le plan de continuité des activités définit des mesures qui permettent de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les applications essentielles restent utilisables ;</li> <li>• Garantir la protection des données confidentielles ;</li> <li>• Assurer que les collaborateurs et éventuels clients puissent continuer à utiliser le système d'information.</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>C7.6</b> - Elaborer une stratégie de pilotage de la donnée en rédigeant un plan de protection des données aligné sur la politique de protection des données de l'organisation et prenant en compte les lois et la réglementation relatives à l'utilisation des données personnelles des utilisateurs (RGPD, réglementations internationales) afin de protéger</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de pilotage de la donnée est définie et prend en compte la nature de l'activité de l'organisation et son exposition aux cyberrisques ;</li> <li>- Le plan de protection des données définit des mesures qui permettent de :</li> </ul>

	<p>les données contre les cyberattaques ou autres menaces.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la sauvegarde régulière des données sur des supports externes ou dans le cloud ;</li> <li>• Chiffrer les données sensibles ;</li> <li>• Mettre en place d'une politique de gestion des droits d'accès aux données ;</li> <li>• Assurer la conformité avec les lois et la réglementation relatives à l'utilisation des données personnelles des utilisateurs en vigueur selon le secteur d'activité (RGPD, Directive NIS 2, Certification HDS, Hébergeur de Données de Santé...) ;</li> <li>• Protéger le stockage et le transfert des données.</li> </ul>
	<p><b>C7.7</b> - Elaborer une ingénierie de formation et de sensibilisation pour l'ensemble du personnel sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité en définissant des objectifs en termes de compétences et en choisissant des moyens de transmission adaptés aux personnels et aux contenus ciblés afin de minimiser l'impact des erreurs humaines et les risques de violations de données.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des objectifs de formation et de sensibilisation sont définis et permettent aux personnels d'avoir la capacité d'agir en situation de travail ;</li> <li>- Les bonnes pratiques en matière de cybersécurité sont décrites : mots de passe, e-mails d'hameçonnage, mises à jour de sécurité des leurs appareils etc ;</li> <li>- La durée, la fréquence et les modalités de formation et de sensibilisation (présentiel, distanciel, digital learning etc.) sont définies et adaptés aux objectifs, aux contenus à transmettre et aux publics ciblés.</li> </ul>

**Modalité d'évaluation transversale :**

A l'issue des épreuves des 5 blocs de compétences (4 blocs communs et 1 bloc optionnel) et dans le cas où ces derniers sont tous validés, le candidat (sauf pour les candidats à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) devra passer une épreuve transversale visant à attester la maîtrise coordonnée des 5 blocs de compétences.

Cette épreuve prend la forme :

- D'un mémoire professionnel qui consiste en la production d'un écrit de 40 à 50 pages de texte ;
- D'une soutenance individuelle à l'oral.

Le candidat doit travailler avec et autour de l'organisation dans laquelle l'alternance ou le stage est effectué. La période en entreprise offre la possibilité d'acquérir des connaissances empiriques qui ne seraient pas aussi accessibles sans expérience en interne. L'apprenant doit choisir un problème issu d'un projet ou d'une mission qui l'a particulièrement intéressé pour définir son sujet de mémoire. Ce choix peut avoir été suscité par la nature du projet ou de la mission, sa finalité son intérêt général ou particulier, son originalité, son utilité, son contexte, ses perspectives, les compétences mobilisées, sa réussite remarquable ou remarquable etc... Ce choix peut, par exemple, permettre d'illustrer l'activité type ou le métier envisagé par l'apprenant. Il doit permettre d'illustrer un large éventail de compétences de la certification Expert analyste en relations internationales, intelligence stratégique et diplomatique.

**Critères d'évaluation de l'écrit :**

• **Critères sur le fond**

- Le sujet du mémoire est défini et situé dans son contexte général : organisation concernée, secteur d'activité, missions principales, activités du candidat au sein de l'organisation ;
- Le « problème » (par exemple : d'organisation, de management, de communication, de gestion de risque etc.) est détaillé à partir d'un besoin, d'une défaillance, d'un frein ou d'un risque de l'organisation ;
- Une analyse est menée à partir du problème de départ ;
- La démarche méthodologique d'analyse est présentée ;
- Des préconisations sont détaillées en cohérence avec les résultats de l'analyse et démontre la capacité du candidat à être force de proposition ;
- Le déploiement d'une solution pourra être présenté et expliqué ;
- Une revue de littérature scientifique est formalisée.

• **Critères sur la forme**

- Les règles de présentation générale (page de couverture, sommaire, bibliographie, ...) sont respectées ;
- La structure du mémoire (les différentes parties) répond au cahier des charges ;
- Qualité de la syntaxe et de l'orthographe.

**Critères d'évaluation de l'oral :**

• **Critères sur le fond :**

- Le plan, le sujet du mémoire, le problème étudié, le cadre théorique et le terrain de recherche sont présentés ;
- Les préconisations sont synthétisées ;
- Une nouvelle préconisation ou l'approfondissement d'une préconisation est présenté ;
- Des précisions sur les applications possibles et perspectives d'évolutions sont données.

• **Critères sur la forme :**

- La présentation se concentre sur les éléments essentiels du mémoire et permet de montrer sa valeur ajoutée ;
- Le candidat est à l'écoute des observations du jury, les prend en compte et y répond avec conviction.